

NOTICE PRODUIT

Sikagard® Protection Toiture INCLINEE

REVÊTEMENT SOUPLE DE PROTECTION CONTRE LES FUITES ET INFILTRATIONS D'EAU.

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sikagard® Protection Toitures inclinées est une dispersion aqueuse prête à l'emploi, donnant après séchage une membrane élastique protégeant les supports contre les intempéries.

DOMAINES D'APPLICATION

- Rénovation des toitures et réparation de tuiles, d'ardoises, de gouttières en zinc ou PVC.
- Protection des couvertures en fibres ciment, PVC et polyester.
- Traitement des solins de cheminées.
- Protection des façades contre les infiltrations d'eaux de ruissellement.
- Pontage des fissures.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Membrane élastique : le film sec de Sikagard® Protection Toitures inclinées conserve une excellente souplesse dans le temps qui lui permet de résister au faïençage et à la microfissuration du support.
- Protection contre les infiltrations d'eau : Sikagard® Protection Toitures inclinées empêche la pénétration des eaux de pluie tout en laissant «respirer» le support.
- Sikagard® Protection Toitures inclinées améliore le pouvoir isolant des murs en supprimant l'humidité.
- Adhérence sur de nombreux supports même légèrement humides : béton, mortier, parpaing, fibres-ciment, tuiles, ardoises, briques, acier, zinc, aluminium, PVC et polyester.
- Tenue aux intempéries, au vieillissement, à l'action prolongée du gel et des U.V, même en atmosphère agressive urbaine, industrielle ou marine.
- Simplicité de mise en oeuvre.
- Revêtement en phase aqueuse, à faible teneur en COV (Composés Organiques Volatils).

DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Dispersion aqueuse de copolymères acryliques.
Conditionnement	<ul style="list-style-type: none">▪ Pot de 1 litre▪ Seau de 4 litres
Couleur	Aspect Mat après séchage. Teintes disponibles: <ul style="list-style-type: none">▪ Translucide (en fine couche et après séchage)▪ Blanc (proche RAL 9010)▪ Jaune sable (proche RAL 075 80 40)▪ Beige ocre (proche RAL 1001)▪ Terre cuite (proche RAL 050 60 30)▪ Gris béton (proche RAL 7035) Possibilité d'obtenir des tons pastels par addition au Sikagard® Protection Toitures inclinées BLANC de colorants universels pour peinture acrylique (procéder à un essai préalable sur une petite surface pour confirmer la teinte).
Durée de Conservation	2 ans dans son emballage d'origine intact et non ouvert.
Conditions de Stockage	Stocker dans un endroit sec, à une température comprise entre +5°C et +35°C. Protéger du gel et des chaleurs excessives.
Densité	1,3 environ
Teneur en Matière sèche en Poids	60 % environ
Viscosité	Peinture épaisse à consistance crémeuse.
Capacité de Pontage des Fissures	<ul style="list-style-type: none">▪ Traitement du faïencage et des microfissures (largeur inférieure à 2 mm) : Maroufler Sikarmature (armature polyester) dans la première couche encore fraîche de Sikagard® Protection Toitures inclinées. Appliquer la deuxième couche de Sikagard® Protection Toitures inclinées sur la première couche sèche.▪ Traitement des joints et fissures (largeur supérieure à 2 mm) : Les fissures, après ouverture en U, sont traitées comme un joint avec un mastic adapté de la gamme Sikaflex® ou SikaHyflex®, appliqué sur Fonds de joint Sika®. Maroufler Sikarmature dans la première couche encore fraîche de Sikagard® Protection Toitures inclinées. Appliquer la deuxième couche de Sikagard® Protection Toitures inclinées sur la première couche sèche.
Rendement	Dépend de la porosité et de la rugosité du support. Environ 1 L / m ² pour 2 couches.
Température de l'Air Ambiant	Ne pas appliquer par temps de pluie, de gel ou sous trop forte chaleur. Température d'application : entre + 10°C et + 30°C
Temps de Séchage	Temps de séchage à + 20°C et 50 % HR (à titre indicatif): <ul style="list-style-type: none">▪ Hors poussière : 2-3 heures▪ Sec : 5-6 heures
Produit Appliqué Prêt à l'Emploi	Sikagard® Protection Toitures inclinées est prêt à l'emploi. Homogénéiser le produit jusqu'à obtention d'une teinte uniforme.

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Les bétons et mortiers neufs auront au moins 28 jours d'âge.
- Les supports doivent être propres, sains, débarrassés de toutes parties non adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence (graisses, huiles, anciennes peintures...).
- Les supports synthétiques (PVC, polyester) seront légèrement poncés afin de créer une micro-rugosité.
- Les supports ferreux seront soigneusement dégrais-

sés et protégés de la corrosion à l'aide d'un primaire antirouille.

APPLICATION

Appliquer Sikagard® Protection Toitures inclinées en deux couches à la brosse ou au rouleau.
Sur les supports poreux, appliquer au préalable une couche d'impression (3 parts de Sikagard® Protection Toitures inclinées diluées avec 1 part d'eau).

Délai d'attente entre 2 couches : 12 à 24 heures suivant température et hygrométrie. Le chantier sera protégé de la pluie pendant et après l'application du Sikagard® Protection Toitures inclinées (4 heures minimum).

NETTOYAGE DES OUTILS

A l'eau immédiatement après usage.
Une fois sec le produit ne peut être enlevé que mécaniquement.

LIMITATIONS

- Sur support foncé, un essai préalable est recommandé avec Sikagard® Protection Toitures inclinées translucide. En effet, en forte épaisseur, Sikagard® Protection Toitures inclinées translucide demeure blanchâtre après séchage.
- Sikagard® Protection Toitures inclinées ne constitue pas une étanchéité au sens du Guide d'Agrément Technique Européen ETAG 005.
- Sikagard® Protection Toitures inclinées ne convient pas pour la réalisation de l'étanchéité de bassins, réservoirs, bâches à eau,...et plus généralement, pour tout ouvrage où il y a possibilité de contact permanent avec l'eau.
- En particulier, pour les surfaces horizontales, il est nécessaire de prévoir une pente minimale et d'éviter toute zone en creux où il pourrait y avoir stagnation d'eau (apparition de traces blanchâtres).

Entretien:

- À l'eau savonneuse (détergent ménager)
- Ne pas utiliser de solvant, de base ou d'acide concentrés
- Tout déversement accidentel de substance doit être rapidement nettoyé afin de ne pas altérer l'aspect du revêtement.
- Sikagard® Protection Toitures inclinées s'entretient facilement par application de nouvelles couches après un nettoyage soigné des zones concernées, en particulier après toute déchirure, perforation ou usure du revêtement.

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

RESTRICTIONS LOCALES

Veuillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus

récente contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur www.quickfds.com et sur le site www.sika.fr

DIRECTIVE 2004/42/CE - LIMITATION DES ÉMISSIONS DE COV

Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / i type PA) est de 140 g/l de produit prêt à l'emploi.

La teneur en COV* du Sikagard® Protection Toitures inclinées, prêt à l'emploi, est au maximum de 38 g/l.

*Composés Organiques Volatils.

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr



Notice Produit
Sikagard® Protection Toiture INCLINEE
Décembre 2017, Version 01.01
020915101000000036

SikagardProtectionToitureINCLINEE-fr-FR-(12-2017)-1-1.pdf

